RAPPORT ANNUEL

1990-1991

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

Québec

92-03698/

RAPPORT ANNUEL

1990-1991

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

Ce rapport annuel a été réalisé par le Service des communications de l'ITHQ.

Photographies :
Pierre Charbonneau (1)
Bureau laitier du Canada (8)
Fédération canadienne des chefs de cuisine (7)
Fondation Gérard-Delage (12)
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (2 à 6, 9 à 11, 13 à 18)

Dépôt légal – 4e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-22417-5
ISSN 1180-3576

© Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Le 30 octobre 1991

Monsieur André Vallerand
Ministre du Tourisme
2, place Québec, bureau 336
Québec (Québec)
G1R 2B5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*, j'ai l'honneur et le plaisir de déposer le rapport annuel de l'Institut, couvrant la période du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991.

Ce rapport illustre bien les retombées du virage important que l'Institut avait amorcé au moment du dépôt, en octobre 1988, d'une proposition de plan d'action triennal marquant le début du nouveau statut corporatif de l'Institut. Les réalisations de l'exercice financier 1990-1991 s'inscrivent toutes dans la poursuite des objectifs de restructuration définis dans ce plan d'action. En outre, ce rapport comporte, en plus du bilan des réalisations, un bilan financier pour la période ci-haut mentionnée.

Au terme de son mandat à la présidence du conseil d'administration, je tiens à souligner l'apport exceptionnel de M. Michel Fournelle, président sortant, à la relance de l'Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Conrad Handfield
Président du conseil
d'administration

LA MISSION : FORMER UNE MAIN-D'OEUVRE QUALIFIÉE

«L'INSTITUT A POUR OBJETS DE FOURNIR DES ACTIVITÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES DOMAINES DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION ET DU TOURISME (INCLUANT DES ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECYCLAGE), AINSI QUE DE FAIRE DE LA RECHERCHE, D'APPORTER DE L'AIDE TECHNIQUE, DE PRODUIRE DE L'INFORMATION ET DE FOURNIR DES SERVICES DANS CES DOMAINES.»

([illegible])

TABLE DES MATIÈRES

Message du Président sortant	7
Profil	8
Le conseil d'administration	8
L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec : d'hier à aujourd'hui	9
Organigramme	11
À l'avant-scène : la pédagogie	12
L'enseignement secondaire	12
L'enseignement collégial	12
L'enseignement universitaire	13
La formation continue	13
Côté cour et côté jardin : l'équipe de soutien à la pédagogie	15
Le registrariat	15
La médiathèque	15
La technologie éducative	15
L'informatique	16
Les stages	16
Le placement	17
Les services collectifs	17
Les services individualisés	17
Les associations	17
Dans les coulisses : l'administration et les communications	18
Les services administratifs	18
L'Hôtel de l'Institut	19
Le Secrétariat général et les communications	19
Perspectives pour 1991-1992	20
Rapport du vérificateur général	22
États financiers	23

MESSAGE DU PRÉSIDENT SORTANT

J'ai la ferme conviction que l'avenir de l'industrie hôtelière et touristique du Québec dépend pour une large part de la qualité et de la motivation des hommes et des femmes qui la composent et la construisent. Ce sont eux, les employés, qui sont les piliers de cette industrie et c'est sur leur compétence que repose la valeur de celle-ci. Pour demeurer à la hauteur des exigences de l'actuelle décennie, les employeurs de ce secteur doivent pouvoir compter sur une main-d'oeuvre qualifiée, capable de s'adapter aux contraintes d'une époque qui évolue très rapidement. Le défi est de taille! Et je pense que, pour le relever, le Québec doit investir encore davantage dans la formation afin que nos jeunes, préparés aux réalités de ce marché, puissent poursuivre nos projets et enrichir notre industrie d'une vision nouvelle.

L'incorporation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec en juin 1988 constitue une étape capitale dans la vie de cette institution et l'occasion privilégiée d'un nouveau départ et d'une association fructueuse et permanente avec l'industrie. Ayant dépassé le cap des vingt ans, l'Institut pouvait miser sur des acquis et une réputation solide pour amorcer un virage important, auquel j'ai été heureux de présider.

En réaffirmant la mission de l'organisme, le gouvernement a pris position en faveur de la formation. C'est sur de telles bases qu'avec l'appui de mes collègues du conseil d'administration j'ai voulu participer au projet de relance de cette grande école hôtelière, qui – je le répète souvent – est un atout incontestable pour la communauté québécoise. L'Institut joue en effet un rôle primordial dans le développement et le devenir de l'industrie québécoise du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration et, par le fait même, de l'économie tout entière.

Nous avons amorcé une réforme qui visait à adapter la structure aux exigences modernes et à recentrer les ressources autour des étudiants et étudiantes, afin de leur fournir des outils et des programmes actualisés et efficaces. Pour réaliser une telle démarche de restructuration, il fallait compter sur la compréhension et l'esprit constructif de tous : gestionnaires, professeurs, personnel, étudiants et étudiantes. Je tiens à les remercier, ainsi que les membres du conseil d'administration, pour leur précieux soutien.

Nous partageons tous, et j'ai pu le constater à maintes reprises, une foi commune à l'égard de la valeur de l'Institut et de l'importance de sa mission éducative. D'ailleurs, dans notre société, n'est-ce pas par l'action et la coopération que se bâtissent les grands projets? Pour ma part, en tant que président sortant du conseil d'administration de l'Institut, je suis fier des réalisations concrètes des dernières années. Même s'il reste encore beaucoup à accomplir, force nous est de constater que nos gestes se sont faits dans le sens du progrès et du mieux-être de l'Institut.

Michel Fournelle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, qui se réunit six fois par année, a procédé à la composition de trois comités, chacun étant présidé par un membre du conseil :

• le **comité de vérification** a le «mandat de formuler des avis sur les plans et rapports de vérification ainsi que sur les états financiers de l'Institut»[1];

• le **comité des études supérieures**, constitué de spécialistes de l'industrie hôtelière et de l'éducation, joue un rôle de conseiller auprès de la coordination de l'enseignement supérieur et entérine les propositions de cette unité de coordination;

• le **comité des relations avec les services aux étudiants** assure un lien privilégié entre le conseil d'administration et les associations des diplômés et des étudiantes et étudiants de l'Institut.

1. *Règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne de l'ITHQ*, Art. 19.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 1991

Michel Fournelle
Président du conseil d'administration
Président
Hôtels F.L. ltée

Pierre D. Brodeur
Directeur général
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Guy Beaudoin
Président du comité des relations avec les services aux étudiants
Directeur régional
Versabec inc. – Montréal

Michel Beaulne
Chef propriétaire
Restaurant Clémentine –Oka

Pierre Dagenais
Président du comité de vérification
Directeur général
Société de développement économique de Drummondville

Cécile Dupont-Chamard
Présidente
Demi-Lieue inc.
Saint-Jean-Port-Joli

Conrad Handfield
Président
Auberge Handfield

Charlotte Hovington
Présidente
Hôtel Jean Dequen
Jonquière

Jacques Lanoux
Directeur général de l'enseignement collégial
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec

Remo B. Pompeo
Restaurateur propriétaire
Restaurant Le Piémontais–Montréal

Valmont Richard
Président du comité des études supérieures
Directeur de la formation du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation du Québec

L'INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC : D'HIER À AUJOURD'HUI

C'est le 17 juillet 1968 que le gouvernement du Québec, dans une volonté ferme de fournir une main-d'oeuvre hautement qualifiée pour les besoins de l'industrie québécoise du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, créait l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. D'abord installé dans des locaux désuets, rue Saint-Denis, puis rue Poupart, l'Institut emménage en 1975 dans l'édifice qu'il occupe actuellement au coeur de Montréal.

Constitué en corporation en 1988, l'Institut est administré par un conseil d'administration, dont les membres proviennent des milieux de l'industrie touristique et hôtelière et de l'éducation. Cette école, spécialisée dans la formation des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, est la seule institution québécoise qui regroupe les enseignements secondaire, collégial et universitaire, de même que la formation continue. Pôle par excellence des apprentissages dans ces domaines, l'Institut profite de cet avantage en offrant à ses étudiants et étudiantes un environnement enrichissant, directement branché sur l'industrie.

2

En effet, les entreprises du milieu participent étroitement à la formation des étudiants et étudiantes de l'Institut, entre autres en les accueillant en stage. De plus, par le biais du conseil d'administration, elles suggèrent les grandes orientations pédagogiques de l'institution.

Pour les étudiants et les étudiantes, l'ITHQ est un centre de formation à dimension humaine, caractérisé par une ambiance remarquable et une convivialité unique et motivante. Partageant un intérêt commun pour une carrière qui les mène à coup sûr à des débouchés intéressants, ils profitent d'un encadrement étroit qui leur assure une préparation appropriée et une intégration facile au marché du travail : cours pratiques individualisés, services d'aide individuelle, stages supervisés, services de placement continus.

3

Sous l'oeil expert de leurs professeurs, des étudiants et étudiantes mettent en pratique ce qu'ils apprennent dans l'un des nombreux ateliers de production de l'Institut.

Pour le grand public et les professions de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, l'ITHQ est une grande école, qui regroupe un noyau remarquable de spécialistes, soutenus dans leurs démarches par une structure, des ressources et des équipements modernes. Par son engagement marqué dans le milieu, ses positions fermes en faveur de la relève diplômée et les actions qu'il mène au front depuis près de 25 ans, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a acquis une réputation enviable, qui, bien entendu, profite d'abord à ses étudiants et étudiantes.

Ce sont la formation et les apprentissages qui sont au centre des actions menées par les différents agents et agentes de l'école. La réforme des dernières années visait à confirmer la mission éducative de l'Institut, en canalisant l'ensemble des énergies et des ressources en vue du développement et du soutien d'une pédagogie de qualité. À ce titre, l'Institut a adapté sa structure organisationnelle, ses locaux, ses équipements et ses méthodes en fonction de l'évolution des techniques et des besoins actuels des étudiants et étudiantes, de l'enseignement et de l'industrie.

4

5

On voit, ici, un des quatre laboratoires modernisés pour l'enseignement de la chocolaterie.

Dans une volonté de rationalisation, les différents locaux et services ont été ou seront regroupés selon leur finalité : le rez-de-chaussée pour les services aux étudiants et étudiantes, le premier étage pour la technologie éducative et les classes d'enseignement théorique, le deuxième étage pour les services pédagogiques, les classes de production, la cafétéria et les services alimentaires, le troisième étage pour les laboratoires et les salles de professeurs et le quatrième pour les services de soutien. Les aménagements physiques importants effectués au cours de la dernière année s'inscrivent dans ce plan de rationalisation et visent en outre à optimiser et à actualiser les ressources. Signalons, à titre d'exemples :

- l'installation de trois laboratoires d'informatique des plus modernes;
- l'aménagement de quatre nouveaux laboratoires pour l'enseignement technique de la cuisine et de la pâtisserie;
- l'aménagement d'un centre multimédia – la médiathèque – qui regroupe les différentes ressources et médias écrits, audiovisuels et programmés;
- l'ouverture d'un passage reliant les halls de l'école et de l'hôtel et le regroupement, au rez-de-chaussée de l'édifice, de tous les services de première ligne.

Voilà autant de réalisations qui font de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec une école différente, un choix gagnant pour l'étudiant et l'étudiante et une garantie de qualité pour l'industrie.

PROFIL

ORGANIGRAMME

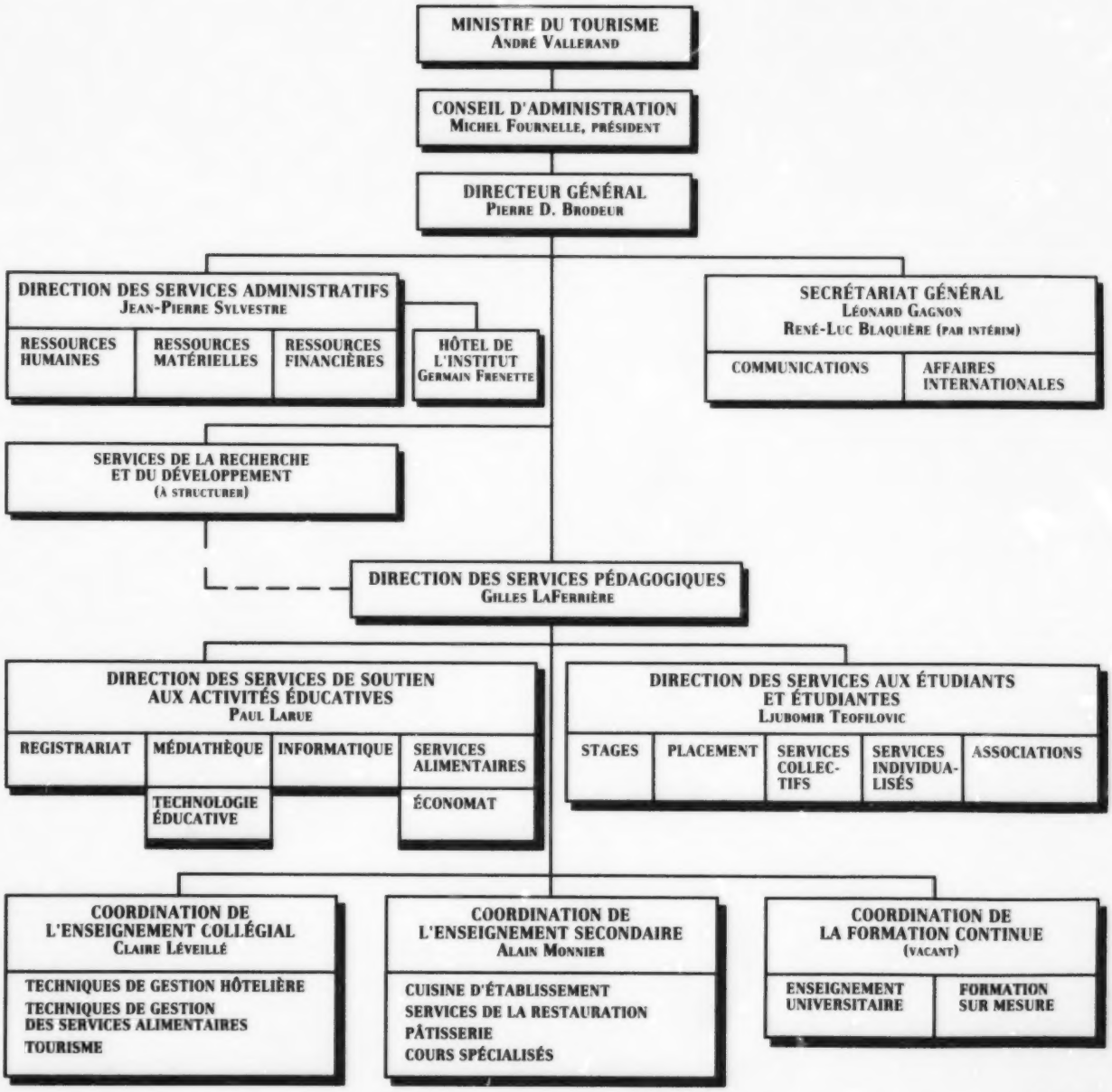

JUIN 1991

Face à l'évolution rapide de l'industrie touristique et hôtelière et des diverses techniques qui s'y rapportent, ainsi que des techniques pédagogiques, notamment de la didactique, l'Institut doit sans cesse actualiser ses orientations, ses méthodes et ses programmes. Des investissements considérables ont permis, au cours du dernier mandat, d'adapter les locaux, les équipements et les enseignements pour répondre aux exigences modernes. Par ailleurs, d'importantes réflexions de la part des intervenantes et intervenants des différents secteurs d'enseignement ont mené, par exemple :

- à l'élaboration d'un nouveau régime pédagogique qui sera en vigueur en septembre 1992;
- à l'implantation de nouveaux programmes entièrement révisés au secondaire;
- à l'examen des programmes collégiaux, en vue d'une révision qui s'amorcera en 1991-1992;
- à la création d'une spécialisation universitaire de premier cycle conjointement avec l'Université du Québec à Montréal;
- à l'instauration d'un centre de consultation linguistique et méthodologique, baptisé *Le Tremplin*, dans le but d'offrir une aide efficace et individualisée aux étudiants et étudiantes en matière de français oral et écrit.

De tels gestes, réalisés de concert avec les principaux intervenants concernés, entre autres au ministère de l'Éducation et à celui de l'Enseignement supérieur et de la Science, confirment l'écoute de l'Institut à l'égard de l'industrie et sa volonté de maintenir sa réputation de grande école.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'année scolaire 1990-1991 se caractérise, dans ce secteur, par l'implantation des nouveaux programmes sanctionnés par le ministère de l'Éducation du Québec ainsi que par l'intégration de la gestion des programmes de recyclage et de perfectionnement, jusqu'alors traités par l'ancien Service de l'éducation des adultes. Concrètement, cette réorientation pédagogique se traduit par un cheminement semblable, dans la structure, des clientèles adultes et jeunes et par une sanction identique. Les horaires de cours sont encore établis de façon à accommoder les usagers et la sélection des candidats et candidates se fait conformément aux directives des instances concernées. Les professeurs du secondaire ont participé à des séances d'information en vue de la standardisation des enseignements et des évaluations.

L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Les trois programmes techniques enseignés à l'Institut (tourisme, gestion hôtelière et gestion des services alimentaires) font l'objet d'une évaluation à la Direction générale de l'enseignement collégial. L'Institut collabore étroitement à cette étude, qui débouchera sur la révision de ces programmes en fonction des réalités actuelles du marché touristique et hôtelier au Québec. Il s'agit d'une démarche critique globale effectuée de concert avec l'industrie. C'est principalement sur le programme de tourisme que la réflexion a porté cette année. La participation à ce processus de révision demeure la priorité de la Direction des services pédagogiques pour la prochaine année, puisque cette intervention définira les orientations que prendront ces techniques pour les prochaines années.

Lors de la remise des bourses honorifiques, M. LJUBOMIR TEOFILOVIC, directeur des services aux étudiants et étudiantes, félicite SOPHIE ROBINSON, des techniques de gestion hôtelière, détentrice du titre d'étudiante de l'année 1990 au concours de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

L'Institut offre, depuis 1987, un programme de maîtrise des sciences et techniques, suivant une entente signée avec l'Université française de Toulouse-le-Mirail. Axés sur l'approfondissement des connaissances professionnelles sur les plans théorique et pratique ainsi que sur le développement des techniques et des outils de gestion modernes, les cours sont donnés par des professeurs et professeures de l'ITHQ, de la communauté universitaire et de l'industrie. En 1990-1991, 23 étudiants et étudiantes ont poursuivi cette démarche, dans l'une des deux options offertes, soit la gestion «hôtellerie et restauration» ou la gestion «tourisme». Soulignons que ce programme prendra fin en juin 1993, l'entente avec Toulouse n'étant pas reconduite.

Par ailleurs, le programme de premier cycle en gestion hôtelière et de restauration, qui sera donné conjointement par l'Institut et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a franchi toutes les étapes administratives précédant l'implantation d'une telle option d'un programme universitaire. L'entrée à l'Institut des premiers étudiants et étudiantes du baccalauréat est prévue pour septembre 1992.

LA FORMATION CONTINUE

Les programmes de perfectionnement et de recyclage, précédemment gérés par l'éducation des adultes, sont passés à l'enseignement secondaire, d'où la nécessité de réorienter cette unité de coordination dans le sens de la formation en industrie. Une étude est en cours dans le but de connaître les tendances de la demande à cet égard et de définir un créneau d'intervention pour ce secteur. Au cours de l'année 1990-1991, l'Institut a accueilli 720 participants et participantes à 59 activités de formation en industrie, dont 5 séminaires de gestion, qui ont permis de répondre aux besoins de plus de 90 entreprises.

7

C'est la deuxième année que le Concours national des apprentis cuisiniers est remporté par une étudiante de l'ITHQ. JOSÉE ROBITAILLE, sortante en techniques de gestion des services alimentaires, a mérité le titre d'apprentie cuisinière de l'année 1991.

Lors du concours culinaire LES GRANDS MAÎTRES de Métro-Richelieu, JOSÉE ROBITAILLE recevait un grand prix d'excellence dans la catégorie «étudiant».

8

JEAN-CLAUDE BELMONT, professeur de cuisine d'établissement à l'Institut, grand gagnant et récipiendaire de la médaille d'or de la Chaîne des Rôtisseurs lors du Grand Prix de la restauration 1990.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
INSCRIPTIONS

Cuisine d'établissement	130
Services de la restauration	45
Pâtisserie	35
Pâtisserie-boulangerie de restaurant	16
Cuisine évolutive pour hôtels et restaurants	15
Techniques spécialisées en confiserie, chocolaterie et glacerie	26
Recyclage	235
Perfectionnement	644[1]
	1146

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
INSCRIPTIONS

Tourisme	151
Techniques de gestion hôtelière	275
Techniques de gestion des services alimentaires	138
	564

FORMATION CONTINUE
INSCRIPTIONS

Formation sur mesure en industrie	623
Séminaires en gestion	97
	720

1. Il s'agit dans ce cas de personnes qui étudient à temps partiel, et qui obtiennent des attestations d'études.

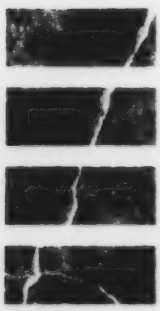

CÔTÉ COUR ET CÔTÉ JARDIN : L'ÉQUIPE DE SOUTIEN À LA PÉDAGOGIE

9

LE REGISTRARIAT

Toute la gestion pédagogique pivote autour du registrariat, qui participe à toutes les étapes administratives du cheminement d'un étudiant ou d'une étudiante à l'Institut : admission, inscription, établissement des horaires et des relevés de notes, remise des diplômes. L'introduction au cours de l'année d'un système de gestion pédagogique informatisée constitue un tournant important pour le registrariat ainsi que pour l'ensemble des services pédagogiques.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de l'Institut, résultat de la jonction de la bibliothèque et de l'audiovidéothèque, est devenue un centre multimédia des plus modernes, qui regroupe dans un même espace – complètement réaménagé au cours de l'été 1990 – les différents médias écrits, audiovisuels et informatiques. Quelques chiffres nous permettent de mesurer l'ampleur de ce centre spécialisé dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme : 26 000 documents imprimés (monographies et ouvrages de référence), 150 abonnements (périodiques et journaux), 5000 recettes de cuisine sur fiches, 70 000 diapositives, 600 cassettes audio, 1000 bandes vidéo, 80 logiciels, 140 acétates. Pour donner une impulsion nouvelle à la médiathèque, dès la rentrée des classes et tout au cours de l'année scolaire, l'équipe sur place a organisé des activités d'accueil et d'animation.

10

La médiathèque de l'Institut : un centre spécialisé des plus modernes au service de l'apprentissage.

LA TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE

Le mandat du Centre de technologie éducative, qui occupe des locaux tout neufs adjacents à la médiathèque, a été repensé et adapté aux nouvelles pratiques pédagogiques de l'ITHQ. Les interventions de ce secteur sont désormais centrées sur le support à l'étudiant et l'étudiante ainsi qu'à l'enseignant et l'enseignante, de même que sur l'entretien des équipements technologiques.

CÔTÉ COUR ET CÔTÉ JARDIN : L'ÉQUIPE DE SOUTIEN À LA PÉDAGOGIE

L'INFORMATIQUE

L'année 1990-1991 a été une année cruciale pour l'informatique à l'Institut, avec la naissance d'un nouveau service structuré de support à l'informatique, l'informatisation de l'ensemble des services, en fournissant des équipements modernes répondant aux besoins, entre autres, de la gestion pédagogique, l'affectation d'un conseiller spécialisé en apprentissage pédagogique par ordinateur (A.P.O.) et l'aménagement de deux laboratoires réunis en réseau avec traitement de texte, tableur et base de données pour chaque poste de travail ainsi qu'un nombre important de logiciels et de didacticiels adaptés aux diverses disciplines enseignées dans les techniques administratives et la gestion. La fréquentation et l'utilisation de ces nouveaux laboratoires sont déjà optimales.

11

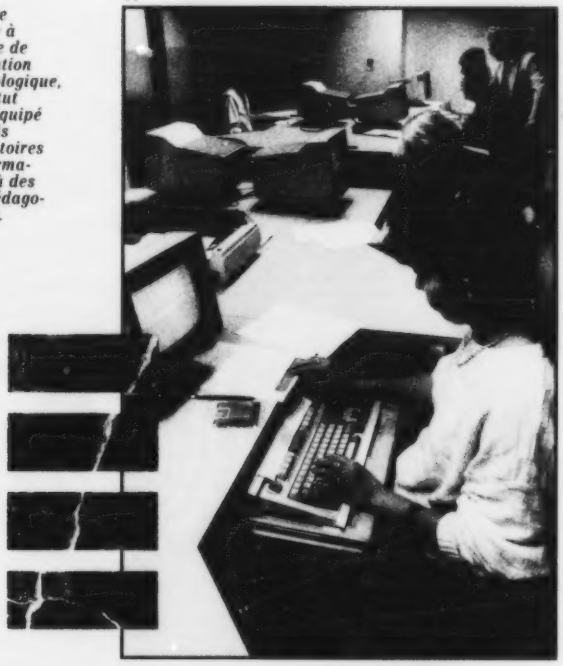

Pour se mettre à l'heure de l'évolution technologique, l'Institut s'est équipé de trois laboratoires d'informatique à des fins pédagogiques.

LES STAGES

Les étudiants et étudiantes de l'Institut, aussi bien ceux et celles du collégial que du secondaire, effectuent des stages en entreprise : stages de fin d'études, stages d'intégration, ou emplois complémentaires le plus souvent réalisés en période estivale. L'encadrement et la supervision de ces stages relèvent du personnel des stages, qui travaille en étroite relation avec les entreprises, d'une part, et avec les intervenants et intervenantes pédagogiques, d'autre part. Les retombées positives des stages en entreprise sont multiples, et jouent en faveur de la reconnaissance par l'industrie de la valeur incontestable de l'apprentissage acquis à l'Institut.

Stages prévus au programme de formation	168
Emplois complémentaires (stages rémunérés)	343

CÔTÉ COUR ET CÔTÉ JARDIN : L'ÉQUIPE DE SOUTIEN À LA PÉDAGOGIE

LE PLACEMENT

L'industrie du tourisme et de l'accueil figure en tête des industries génératrices d'emplois. Les diplômés et diplômées de l'Institut ont le double avantage de pouvoir profiter de ce contexte extérieur favorable et d'une organisation qui leur facilite l'accès au marché du travail. Les actions du Service de placement, accessibles aux sortants et sortantes de tous les secteurs, ainsi qu'aux anciens et anciennes, permettent en effet de maintenir une excellente performance des diplômés de l'Institut en terme de placement. Techniciens, techniciennes, professionnels et professionnelles en cuisine, en pâtisserie et en service réussissent, dans une très forte proportion, à obtenir rapidement un emploi dans leur domaine. Le contact privilégié du Service de placement avec l'industrie permet de répondre aux besoins des employeurs et des candidats et d'entretenir un lien profitable entre ces deux pôles. Ces interventions se complètent par l'organisation d'activités de promotion telles que la Semaine Info-Carrières, alors que les employeurs sont accueillis à l'Institut où ils rencontrent d'éventuels candidats.

LES SERVICES COLLECTIFS

L'équipe des services collectifs se charge d'animer la vie étudiante, en étroite collaboration avec l'Association générale des étudiants et étudiantes de l'ITHQ . Activités culturelles, sociales et sportives, événements sociaux, journées d'accueil et d'animation, manifestations thématiques, soirées, bals et spectacles enrichissent le quotidien des étudiants et étudiantes et de l'ensemble de la collectivité «ITHQuoise». L'Institut se caractérise d'ailleurs par le dynamisme de sa communauté étudiante, et l'équipe d'animation n'est certes pas étrangère à ce phénomène. On a d'ailleurs pu constater lors de l'événement *Hommage 91* la grande satisfaction des étudiantes et étudiants face aux actions de cette équipe, chaleureusement ovationnée par l'assemblée.

LES SERVICES INDIVIDUALISÉS

Divers aspects de la vie d'un étudiant ou d'une étudiante requièrent un support individuel et personnalisé : aide financière, recherche d'un logement, cheminement scolaire et social, assurances, accidents et premiers soins, problèmes de violence, d'alcool, de drogue, de maladie. Les services évoluent et se transforment en fonction des demandes et des besoins. L'information, la prévention et l'écoute personnelle s'inscrivent parmi les interventions réalisées quotidiennement par le personnel de ce secteur.

LES ASSOCIATIONS

L'Association générale des étudiants et étudiantes de l'Institut (A.G.E.E.I.T.H.Q.) regroupe les représentants et représentantes des différents programmes, chapeautés par des leaders élus par l'ensemble de la communauté et qui forment son conseil d'administration. De plus, les responsables des comités sportif, culturel et social supervisent et organisent les différentes activités. L'Association reçoit un soutien étroit de la part de l'équipe d'animation des services collectifs ainsi que du personnel d'autres services.

L'Institut joue également un rôle de conseiller et fournit un support logistique à l'Association des diplômés (A.D.I.T.H.Q.), dont les bureaux sont installés à l'Institut. Selon une entente, les membres de l'Association des diplômés ont un accès privilégié à certaines ressources et à certains services de l'Institut.

DANS LES COULISSES : L'ADMINISTRATION ET LES COMMUNICATIONS

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

La Direction des services administratifs doit assurer une saine gestion de l'ensemble des activités administratives de l'Institut. Elle a pour mandat de gérer les ressources humaines, financières et matérielles, en conformité avec les directives gouvernementales ainsi qu'avec les règlements et politiques de l'Institut.

Ce sont les étudiants et étudiantes, on le sait, qui sont les principaux acteurs de la vie à l'Institut. Mais toute cette activité qui anime l'école, qu'elle soit pédagogique ou autre, est savamment soutenue et orchestrée par une équipe dynamique, composée de cadres, de professeurs et professeures, de professionnels et professionnelles, de fonctionnaires et de personnel ouvrier. Chacun et chacune, à sa façon et selon ses fonctions, devient un rouage de la structure et participe concrètement à la vie de la collectivité.

EFFECTIF TOTAL PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, AU 30 JUIN 1991

Cadres	20
Professionnels et professionnelles	21
Professeurs et professeures [1]	122
Fonctionnaires et personnel ouvrier	133
	296

1. Y compris les professeurs et professeures à temps partiel.

DANS LES COULISSES : L'ADMINISTRATION ET LES COMMUNICATIONS

L'HÔTEL DE L'INSTITUT

L'Hôtel de l'Institut : 40 chambres, deux suites, deux salles de conférences – *L'Aurore* et *L'Événement* – le bar *La Marmotte* avec menu du jour le midi, la salle à manger *Gérard-Delage* de 50 places avec menus de cuisine québécoise raffinée, où l'on perpétue par la qualité du service et de la cuisine l'optique de ce grand personnage. Voilà un lieu d'apprentissage privilégié pour les étudiants et étudiantes des différents secteurs. On les retrouve aussi bien dans les cuisines que dans les salles et à la réception, supervisés par leurs professeurs. Au cours de la dernière année, près de 26 000 clients ont pu apprécier le raffinement des mets minutieusement préparés et servis par les apprentis et apprenties de l'Institut.

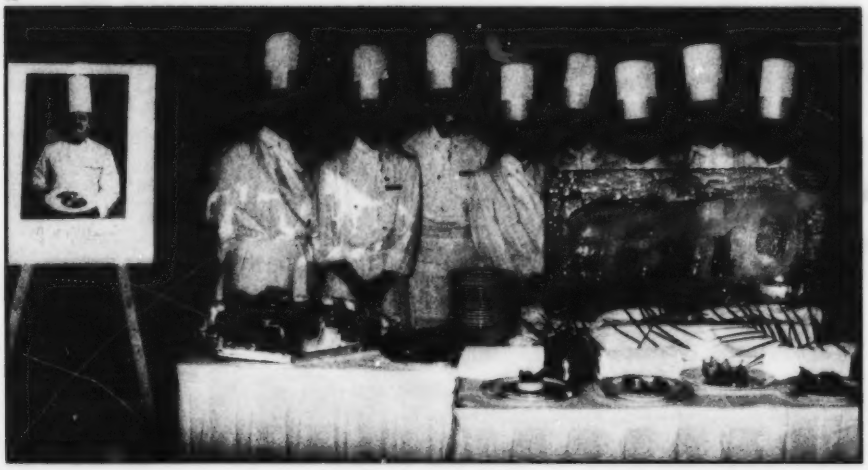

Un événement mémorable : des étudiants et étudiantes de l'ITHQ, sous la direction de leurs professeurs, Jean-Claude Belmont et André Morin, ont participé à la Symphonie gastronomique qui a marqué le dixième anniversaire de la Fondation Gérard-Delage.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET LES COMMUNICATIONS

Quartier général de l'information et des communications, le Secrétariat général fournit une assistance organisationnelle à la Direction et à l'ensemble des services de l'Institut. Il se charge plus particulièrement des affaires corporatives et internationales, des communications, des relations publiques et de la gestion documentaire.

Le Service des communications s'est doté d'un plan de communication, articulé autour des trois principaux volets d'intervention, qui sont l'information scolaire, les communications internes et les communications externes. La campagne publicitaire d'affichage dans le métro et dans les écoles, les visites de recrutement dans des établissements secondaires, la production du feuillet quotidien des étudiants et étudiantes et du journal mensuel du personnel, l'organisation d'une conférence à l'occasion de la Journée internationale de la femme, les contacts soutenus avec les journalistes, la production de communiqués de presse, de publireportages et de la brochure d'information scolaire ne sont que quelques-unes des réalisations qui témoignent de la présence marquée de ce secteur qui assure le rayonnement de l'Institut.

PERSPECTIVES POUR 1991-1992

Au terme du premier mandat triennal du conseil d'administration de l'Institut, on peut sans contredit affirmer que les objectifs de relance énoncés en 1988 ont été atteints. L'analyse «post-mortem» de cette période mouvementée permettra d'évaluer l'impact de cette réforme et de déterminer les orientations à venir. Une consultation des principaux groupes de l'organisation précédera le dépôt d'un nouveau plan d'action, qui définira les objectifs et les interventions à mener au cours des prochaines années.

Quant à l'année 1990-1991, elle a permis à tous, étudiants, étudiantes et membres du personnel, de vivre concrètement les retombées des réaménagements apportés. Les nouveaux programmes du secondaire sont en cours, la structure administrative est en place, les laboratoires sont mieux adaptés aux besoins, l'informatique devient un outil de travail quotidien.

Mais la réflexion se poursuit et d'autres changements importants restent à venir. Ainsi, tous les services pédagogiques, de même que la Direction générale, emménageront dans de nouvelles aires de travail modernes au cours de l'automne 1991, alors que les services de première ligne, à la clientèle étudiante, occuperont les locaux du rez-de-chaussée de l'école et de

Les étudiants et étudiantes de l'ITHQ performent, cette fois, au Salon de la jeunesse.

Catégorie chocolat - Valhrona
PATRICK TCHU-CHENG WOCK 1er PRIX.

13

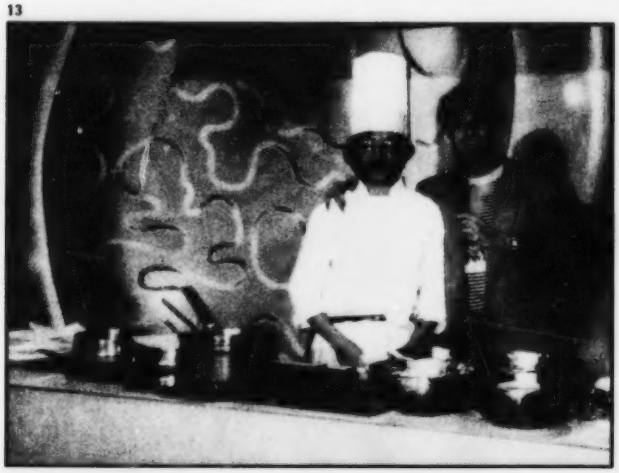

14

CHRISTINE GODIN-ROY 2e PRIX.

Catégorie muffin - A.L. Van Houtte
MARTINE GAUTHIER et PATRICK TCHU-CHENG WOCK remportent le 3e PRIX.

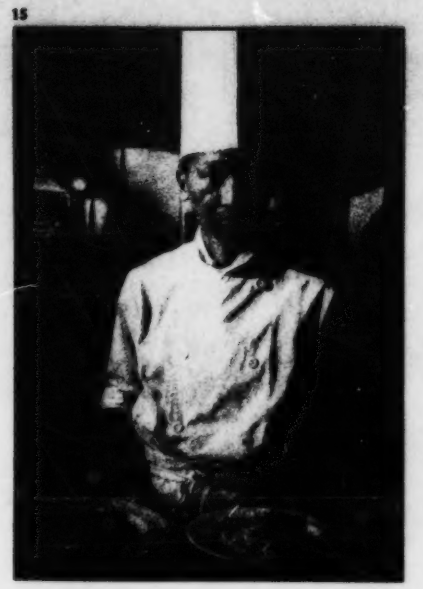

Catégorie chocolat-Valrhona
Vi Minh Tran
3e prix.

Vi Minh Tran a aussi remporté le 1er prix au concours de pâtisserie de la Fondation des amis de l'art culinaire.

PERSPECTIVES POUR 1991-1992

l'hôtel. Le travail de révision des programmes collégiaux, mené conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et avec l'industrie, s'intensifiera et débouchera sur une actualisation des contenus de cours. Le nouveau régime pédagogique, qui précise les droits et responsabilités mutuels de l'élève et du centre de formation, prendra sa forme définitive en vue de son introduction en septembre 1992. Parmi les nouveautés, et non la moindre, le programme de baccalauréat en administration des affaires avec une option en gestion hôtelière et de restauration se préparera à accueillir ses premiers étudiants et étudiantes, qui arriveront à l'Institut à l'automne 1992.

Catégorie volaille - Volbec inc. Martin Boucher prend sa revanche sur Pierre Tétreault.

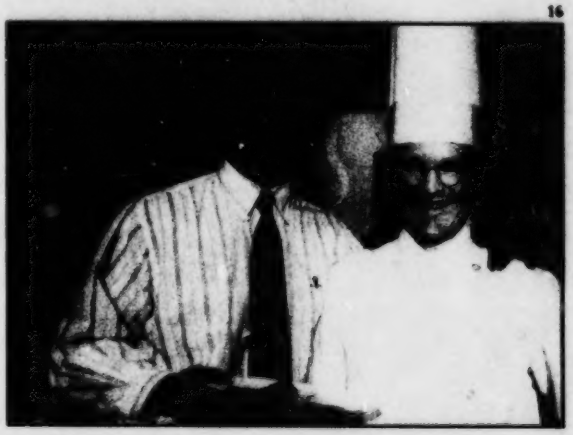

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est en devenir : une fois la première impulsion donnée, le cheminement évolutif suit son cours. Et cette évolution se réalise au profit des premiers concernés : les étudiants et étudiantes.

Catégorie pain - Weston
Sean M. Loughead
2e prix.

Catégorie beurre - Bureau laitier du Canada
Pierre Tétreault 1er prix et Martin Boucher 2e prix.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au 30 juin 1991 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la Direction de l'Institut. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes préparées par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Ma vérification du stock de fournitures d'entretien et d'outillage, évalué à 283 041 $ au 30 juin 1990, m'a permis de constater des lacunes importantes lors de l'inventaire physique à cette date et je n'ai pas été en mesure de vérifier adéquatement la quantité et la valeur des articles. Puisque le stock d'ouverture est l'un des éléments qui servent à établir les résultats des opérations, je n'ai pu déterminer si certains redressements portant sur l'excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1991 paraissant à l'état des revenus et dépenses et sur l'excédent au début de l'exercice auraient été nécessaires.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements dont il est question au paragraphe précédent, que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier adéquatement le stock de fournitures d'entretien et d'outillage au 30 juin 1990, l'état des revenus et dépenses et l'état de l'excédent présentent fidèlement, à tous égards importants, les résultats des opérations de l'Institut pour l'exercice terminé le 30 juin 1991, selon les conventions comptables énoncées à la note 2. De plus, à mon avis, le bilan présente fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Institut au 30 juin 1991, selon ces conventions comptables. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton, f.c.a.
Vérificateur général par intérim

Québec, le 18 septembre 1991

ÉTATS FINANCIERS

REVENUS ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1981

REVENUS	1981 $	1980 $
Recyclage, perfectionnement et formation continue (note 3)	1 591 805	2 139 091
Restauration	789 860	774 217
Hébergement	651 968	655 553
Intérêts sur placements temporaires	608 475	637 951
Autres revenus (note 4)	390 105	270 306
	4 032 213	4 477 118
DÉPENSES (note 5)		
Traitements et avantages sociaux	11 835 044	11 175 272
Communications et déplacements	380 356	442 120
Gardiennage et autres services professionnels	807 156	678 778
Loyers	804 599	3 170 790
Entretien et réparations	2 713 249	2 704 980
Fournitures pédagogiques et administratives	1 849 225	1 821 695
Taxes foncières et autres	667 795	—
Frais financiers	1 104 614	33 486
	20 162 038	20 027 121
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	16 129 825	15 550 003
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 6)	16 254 070	16 023 955
EXCÉDENT DE LA SUBVENTION ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT ÉLÉMENT SUIVANT	124 245	473 952
Perte sur radiation de stock de fournitures d'entretien et d'outillage	112 280	—
EXCÉDENT DE LA SUBVENTION ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	11 965	473 952

EXCÉDENT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1991

EXCÉDENT NON AFFECTÉ	1991 $	1990 $
Solde (déficitaire) au début	28 949	(145 003)
Excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses	11 965	473 952
	40 914	328 949
Amortissement de l'escompte sur obligations	(9 432)	—
Virement de (à) l'excédent affecté	150 000	(300 000)
Solde à la fin	181 482	28 949
EXCÉDENT AFFECTÉ (note 7)		
Solde au début	300 000	—
Virement de (à) l'excédent non affecté	(150 000)	300 000
Solde à la fin	150 000	300 000
EXCÉDENT À LA FIN	331 482	328 949

ÉTATS FINANCIERS

BILAN

AU 30 JUIN 1991

ACTIF	1991 $	1990 $
À COURT TERME		
Placements temporaires, au coût amorti	2 756 238	3 792 429
Débiteurs et intérêts courus (note 8)	1 196 604	784 652
Stocks (note 9)	462 308	635 967
Frais payés d'avance	36 520	32 476
Dépôt sur acquisitions d'immobilisations	310 644	—
	4 762 314	5 245 524
FRAIS REPORTÉS	237 524	—
IMMOBILISATIONS (note 10)	13 996 398	1 895 860
	18 996 236	7 141 384

PASSIF		
À COURT TERME		
Chèques en circulation moins encaisse	70 912	342 371
Créditeurs et frais courus	2 347 540	2 852 502
Subvention du gouvernement du Québec, reportée (note 6)	1 045 124	1 069 976
	3 463 576	4 264 849
DETTE À LONG TERME (note 11)	11 610 000	—
	15 073 576	4 264 849
AVOIR DE L'INSTITUT		
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 12)	3 591 178	2 547 586
EXCÉDENT	331 482	328 949
	3 922 660	2 876 535
	18 996 236	7 141 384

Pour le conseil d'administration

Charlotte Hovington,
vice-présidente
Guy Beaudoin, secrétaire

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 1991

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, corporation constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre I-13.02), a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Les sommes reçues par l'Institut doivent être affectées au paiement de ses obligations et, à la demande du Gouvernement, le solde doit être versé au Fonds consolidé du revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Institut ont été préparés par la Direction, selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les méthodes d'établissement du coût sont les suivantes :

Aliments et boissons : coût moyen
Petit matériel de cuisine : épuisement successif
Fournitures d'entretien et outillage : épuisement successif

IMMOBILISATIONS

Le mobilier et l'équipement cédés par le Gouvernement lors de la constitution de l'Institut ont été comptabilisés à la valeur nominale de 1 $.

Les immobilisations acquises depuis le 30 juin 1988 sont comptabilisées au coût d'acquisition et ne sont pas amorties.

FRAIS REPORTÉS

L'escompte et les frais d'émission des obligations de la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée des emprunts.

Considérant le mode de financement des opérations et de la dette à long terme de l'Institut par le Gouvernement, l'amortissement de l'escompte est imputé directement à l'excédent de l'Institut.

FRAIS COURUS NON INSCRITS

Les vacances annuelles et les congés de maladie courus au 30 juin ne sont pas comptabilisés. Ils sont inscrits dans l'exercice au cours duquel ils sont déboursés.

SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'Institut comptabilise la subvention qui lui est accordée pour une année financière du Gouvernement au prorata du nombre de mois écoulés.

La subvention annuelle du gouvernement du Québec est comptabilisée selon la répartition suivante :

Apport du gouvernement du Québec : contribution aux acquisitions d'immobilisations;
Subvention de fonctionnement : contribution pour financer les opérations.

RÉGIME DE RETRAITE

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des revenus et dépenses.

3. REVENUS – RECYCLAGE, PERFECTIONNEMENT ET FORMATION CONTINUE

	1991 $	1990 $
Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle	1 278 692	1 838 091
Ministère de l'Éducation	102 426	99 817
Autres	210 687	201 183
	1 591 805	2 139 091

4. AUTRES REVENUS

Prêt de personnel	75 825	—
Stationnement	57 374	34 288
Services professionnels	210 823	171 518
Autres	46 083	64 500
	390 105	270 306

5. DÉPENSES	1981 $	1980 $
TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX		
Traitements	10 931 154	10 367 497
Avantages sociaux	903 890	807 775
	11 835 044	11 175 272
COMMUNICATIONS ET DÉPLACEMENTS		
Frais de déplacements et de représentation	136 810	188 808
Poste et messagerie	40 425	34 555
Téléphone	167 304	184 871
Publicité et promotion	31 943	31 641
Autres	3 874	2 245
	380 356	442 120
GARDIENNAGE ET AUTRES SERVICES PROFESSIONNELS		
Gardiennage et sécurité	303 186	298 078
Formateurs et conférenciers	71 526	84 707
Administration et informatique	192 822	89 580
Soutien à la restauration – Association générale des étudiantes et étudiants	47 153	66 044
Buanderie et uniformes	89 902	97 189
Autres	102 567	43 180
	807 156	678 778
LOYERS		
Location d'immeubles	719 817	3 084 855
Location d'équipement de bureautique, de reprographie et de communication	84 782	85 935
	804 599	3 170 790

5. DÉPENSES (suite)	1991	1990
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS		
Plonge et entretien ménager	1 262 221	1 196 863
Électricité et gaz	720 276	697 021
Entretien électrique et mécanique	470 296	507 264
Fournitures d'entretien et outillage	109 392	142 332
Bâtisses et équipements	112 073	128 834
Matériel informatique et bureautique	36 313	29 359
Autres	2 678	3 307
	2 713 249	2 704 980
FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES		
Aliments, boissons et petit matériel	1 523 057	1 539 491
Fournitures d'entretien	9 619	10 758
Papeterie et impressions	98 162	85 336
Fournitures scolaires et administratives	167 900	138 359
Livres et abonnements	50 487	47 751
	1 849 225	1 821 695
FRAIS FINANCIERS		
Intérêts sur avance du ministère des Finances et sur dette à long terme	1 071 105	—
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	987	—
Frais de perceptions sur cartes de crédit	12 402	13 383
Autres	20 120	20 103
	1 104 614	33 486

6. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	1991 $	1990 $
Encaissée	17 272 810	17 760 240
Reportée de l'exercice précédent	1 069 976	1 084 310
Reportée à l'exercice subséquent	(1 045 124)	(1 069 976)
	17 297 662	17 774 574
Contribution aux acquisitions d'immobilisations	(1 043 592)	(1 750 619)
	16 254 070	16 023 955

7. EXCÉDENT AFFECTÉ

L'Institut a affecté un montant de 300 000 $ de l'excédent au 30 juin 1990 pour étaler les compressions budgétaires exercées sur la subvention annuelle de fonctionnement de l'Institut depuis le présent exercice par le gouvernement du Québec et pour faire face à certaines obligations à la suite du départ prévu d'enseignants.

Un montant de 150 000 $ de l'excédent affecté a été viré au cours de l'exercice à l'excédent non affecté. Le solde sera viré à l'excédent non affecté au cours des exercices suivants :

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN	1992 $	1993 $
	75 000	75 000

8. DÉBITEURS ET INTÉRÊTS COURUS	1991 $	1990 $
Recyclage, perfectionnement et formation continue :		
Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle	801 194	536 124
Ministère de l'Éducation	142 341	88 147
Autres	171 150	15 460
	1 114 685	639 731
Hôtel	52 949	38 276
Intérêts courus	27 910	107 164
Avances – frais de déplacements	3 968	2 423
	1 199 512	787 594
Provision pour pertes sur créances	2 908	2 942
	1 196 604	784 652

9. STOCKS		
Aliments et boissons	95 585	152 331
Petit matériel de cuisine	195 962	200 595
Fournitures d'entretien et outillage	170 761	283 041
	462 308	635 967

10. IMMOBILISATIONS		
Bâtiment	12 725 707	—
Mobilier et équipement	1 231 910	925 448
Matériel roulant	38 781	38 781
Aménagement des locaux loués	—	931 631
	13 996 398	1 895 860

11. DETTE À LONG TERME

	1991 $	1990 $
OBLIGATIONS GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET NON RACHETABLES PAR ANTICIPATION		
Série «1», 10 %, échéant le 27 mars 1996	6 512 000	—
Série «1», 10,50 %, échéant le 27 mars 1997	2 400 000	—
Série «1», 10,50 %, échéant le 27 mars 2001	2 698 000	—
	11 610 000	—

12. APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Solde au début	2 547 586	651 [illegible]27
Contribution aux acquisitions d'immobilisations	1 043 592	1 895 859
Solde à la fin	3 591 178	2 547 586

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'état des revenus et dépenses de 1990 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1991.

Institut de tourisme
et d'hôtellerie
du Québec